

**Forum de la Régulation
9-10 Octobre 2003**

Thème : Régimes de la demande et modes de vie

**Les acteurs sociaux de la demande :
Des produits industriels aux services**

Quynh Delaunay
CNRS – Griot
(CNAM– Paris)

La théorie la plus répandue et la plus acceptée, dans le milieu universitaire, pour expliquer le fonctionnement de la société française depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à la crise actuelle, est la théorie dite de « la régulation monopoliste ». Elle fut structurante dans les sciences sociales, au point qu'on peut dire d'elle qu'elle y a joué, pendant les deux dernières décennies, le rôle de paradigme dominant, au sens de T. S. Kuhn [Kuhn (1983), p. 11 et 245]. Le paradigme « *décrit les croyances le plus souvent implicites sur le fond desquelles les chercheurs élaborent leurs hypothèses, leurs théories et plus généralement définissent leurs objectifs et leurs méthodes (...). Les sociologies de Weber et de Durkheim reposent (donc) sur des paradigmes différents* » [Dictionnaire de la sociologie (1993)]. Dans les sciences sociales, il y a des acquis reconnus, mais plusieurs paradigmes peuvent coexister au sein de la communauté scientifique. Selon la théorie de la régulation [Aglietta (1997) ; Boyer et Mistral (1978) ; Boyer et Coriat (1984)], dans les sociétés industrielles capitalistes, l'élément moteur du fonctionnement économique repose sur l'accumulation dont la productivité du travail constitue le moyen essentiel.

Entre les deux guerres, l'industrialisation de la France aurait permis une accumulation de nature intensive, grâce à l'organisation rationnelle du travail ou taylorisme. Ce type d'accumulation ne peut fonctionner de façon durable que s'il trouve en face la possibilité d'écouler la production, c'est-à-dire une demande. C'est au lendemain de la seconde guerre mondiale que s'offrent à lui des débouchés avec la consommation de masse. Cet ensemble production-consommation et la nature de leur dynamique s'appréhendent sous le terme de régime d'accumulation.

Cette communication se propose de présenter une recherche sur le lien entre le régime de la demande et le mode de vie dans les transformations de la société actuelle. Elle s'est appuyée sur la longue durée, dans une analyse dynamique de la société industrielle, dans ses multiples dimensions (soubassement technique, organisation productive, mode de consommation et systèmes de représentations identitaires) et dans une approche sociologique des groupes sociaux fondamentaux.

Elle montre comment l'évolution de la société industrielle est en voie de dissoudre ses anciennes bases d'organisation technique, économique et sociale, nécessitant d'autres types de relations entre la production et la consommation. Elle montre l'apport respectif à l'élaboration du régime de la demande de deux grandes catégories sociales salariées, dans la société industrielle, la classe ouvrière et ce qu'on appelle, faute de mieux, les classes

moyennes. Ces catégories sociales produisent, selon leur spécificité, des modèles de comportement et des systèmes de représentations dont la construction porte la marque de leurs contraintes et de leurs aspirations [Tocqueville (1835)]. La théorie de la régulation, qui a proposé un modèle exclusif de la société industrielle, est mise en question par les évolutions techniques, économiques et sociales. La société du XXI^e produit et consomme plus de services que de produits.

En effet, le modèle de la régulation s'est fondé sur le caractère industriel de la société, négligeant ses autres composantes. Aujourd'hui, il est en crise. D'une part, sur le plan théorique, il semble qu'il ait sous-estimé le poids exact des acteurs sociaux qui en ont été partie prenante, d'autre part, dans le fonctionnement réel de la société, les éléments pratiques, sur lesquels il s'était construit, ne se trouvent plus en cohérence. Il avait sous-estimé l'activité des catégories sociales, autres que la classe ouvrière, dans la dynamique de la demande. Ce faisant, il ne rend pas compte de l'existence des forces qui travaillent au changement actuel.

I. Les modalités de la demande dans la société industrielle

Pour souligner les points forts de la théorie de la régulation et de ses hypothèses, nous dirons que leurs auteurs font reposer le développement économique de la période de l'après seconde guerre mondiale sur le triptyque productivité-salaires-consommation et désignent comme acteur et bénéficiaire principaux, le groupe ouvrier. Plus précisément, ce serait à l'intérieur du rapport de travail dans les grandes entreprises, dont l'industrie automobile par excellence (à l'instar des usines de Ford), qu'un compromis social a été trouvé entre les directions d'entreprises et les directions syndicales pour transférer les gains de productivité obtenus, non aux consommateurs grâce à la baisse des prix, mais, en partie, aux salariés concernés. Sur le plan macroéconomique et macrosocial, par le truchement des gains de productivité, partiellement transmis à la classe productive, la classe ouvrière, et à l'indexation généralisée des salaires, par les anticipations sur les hausses des prix et l'existence d'une forte demande pour les biens, la société industrielle se serait développée depuis 1945.

1. La surestimation du rôle de la classe ouvrière dans la consommation

Cette explication ne nous satisfait qu'en partie. Sur le plan des mesures quantitatives, qui font du revenu ouvrier le support principal de la consommation, et sur le plan historique, il y a plus que des nuances à lui apporter. De ce point de vue, en se fondant sur l'histoire et la sociologie, notre analyse s'est trouvée plus proche de remarques émises à son propos [Delaunay (1984) et (1986)]. L'argumentation critique qui fut développée est la suivante : la théorie de la régulation surestime le rôle des salaires directs versés aux ouvriers et sous-estime l'influence des activités de services dans l'évolution des sociétés industrielles contemporaines. Par voie de conséquence, elle minore le poids des catégories sociales travaillant dans ces activités.

La théorie de la régulation aurait surestimé le rôle des salaires versés aux ouvriers en considérant la masse salariale dans son ensemble et non dans sa structure et son évolution. Cette indifférenciation revient à méconnaître l'importance qualitative du rapport salarial dans l'évolution globale de l'économie et, par la suite, le poids exact du comportement des acteurs dans la société industrielle. En résumant, de façon brève, le calcul effectué par Jean-Claude Delaunay sur la structure de la masse salariale, on rappelle qu'il distingue trois groupes salariaux : 1) le premier est constitué des salariés de l'agriculture, de l'industrie et des transports, ainsi que des ouvriers, techniciens ou ingénieurs des commerces. Ce sous-ensemble formerait, selon l'auteur, la classe des producteurs au sens de Marx ; 2) le deuxième est constitué des salariés (ouvriers exceptés), qui s'occupent de la fonction commerciale,

bancaire, financière, comptable, managériale, dans toutes les branches de l'économie marchande, et qui, bien que ne créant pas de plus-value, produiraient du profit ; 3) enfin, le groupe des salariés des ménages et des administrations, qui ne produiraient ni plus-value ni profit. Avec ces catégories, on obtient le tableau suivant de répartition des salariés :

Tableau 1. La structure salariale en France (1913-1980)

Salariés	1913	1954	1980	Variations
	3	(%)	(%)	1980-1954
	(%)			
Producteurs	77,7	60,2	44,9	-15,3
Services production et vente		19,8	30,2	+10,4
Services financement		1,6	3,3	+ 1,7
Services marchands	7,5	21,4	33,5	+12,1
Services non marchands, ménages	14,8	18,4	21,6	+ 3,2
Total services	22,3	39,8	55,1	+15,3
Total salariés	100,0	100,0	100,0	-

Source : J.-C. Delaunay (1984), p. 120-125

Cette classification, qui aboutit à des résultats proches de ceux fournis par les statistiques courantes, fait apparaître une forte diminution de l'importance du premier groupe, de 1913 à 1980, passant de 77,7% de la structure salariale à 44,9%, en même temps que l'émergence du groupe des salariés des services, marchands et non-marchands. Mais le poids des producteurs ayant diminué (celui notamment des ouvriers), il faut en voir l'incidence sur la masse salariale. On a retenu le tableau suivant, qui donne l'évolution du salaire nominal, par tête et par grande catégorie de salariés de 1960 à 1980, permettant de mieux appréhender le salaire en termes de pouvoir d'achat disponible et non seulement en termes de taux d'évolution de la masse salariale et du pouvoir d'achat. Il synthétise mieux la capacité qu'a chaque groupe de peser dans la société industrielle, en termes de consommation.

Tableau 2 : Salaire nominal par tête et par grande catégorie de salariés
de 1960 à 1980 (en F par an)

	1960	1980	1980-1960	Structure 1980
Producteurs	7931	6945	+ 61 19	100
Services liés à la production et la vente	13 228	102 023	+ 88 795	147
Total (entreprises)	9 429	82 565	+ 73 136	119
Autres services marchands	14 004	118 748	+104 744	171
Total (services marchands)	13 284	103 665	+ 90 381	149
Ménages et administration	8 963	72 540	+ 63 577	104
Total salariés	9 423	81 588	+72 165	117

Source : J.-C. Delaunay (1984), p. 120-125.

Après avoir constaté que, sur la période, si le taux de croissance du salaire par tête des producteurs, a été relativement fort du fait d'un effet de rattrapage en 1968, le raisonnement en termes de pouvoir d'achat les défavorise. Si on entre dans le détail de ces catégories de salariés, en distinguant, notamment, dans le groupe des producteurs, les ouvriers et les autres (ingénieurs, cadres), on constate une évolution différentielle encore plus significative qui ne permet pas de faire de la classe ouvrière l'élément macroéconomique moteur de la demande des biens industriels, au plan quantitatif, et nous le verrons, encore moins dans leur définition qualitative. En effet, le groupe des producteurs recouvre des catégories dont les rémunérations sont autrement importantes que celles des ouvriers, ce qui diminue d'autant le niveau du salaire moyen de la catégorie ouvrière. On ajoute, pour clore cette partie du débat, que, en plus d'être situés à un niveau plus bas que la moyenne, les salaires ouvriers sont soumis à des fluctuations économiques, contrairement à ce qui se passe dans les activités de services où « la stabilité de l'emploi comme la progression des salaires obéissent... à des règles qui, sans être détachées de l'économie, ont été, du moins jusqu'à ces dernières années, peu sensibles aux variations de la conjoncture » [Delaunay (1986), p.226]. Confirmant, d'une autre façon, cette position des ouvriers face à la consommation, d'autres auteurs soulignent leur rattrapage rendu possible par les événements de Mai 1968, à la veille de la crise (1975) de ce système productif dit fordiste.

Citant François. Sellier (1979), Robert Castel, dans son livre sur la question sociale [Castel, (1995), p. 369, note 2], insiste sur le fait que la mensualisation, qui caractérise le modèle fordiste (stabilité de l'emploi, régularité du revenu, possibilité d'épargne et de consommation), n'a été accordée aux ouvriers que par l'accord paritaire du 20 avril 1970 entre syndicats patronaux et syndicats de salariés. En 1969, seuls 10,6% des ouvriers étaient mensualisés. Ils passent à 53% en 1971 et 82,5% en 1977.

Cette indifférenciation revient à masquer l'importance qualitative du rapport salarial dans une double perspective, l'évolution globale de l'économie et, par la suite, le poids exact du comportement des acteurs dans la société industrielle. L'explication de la croissance de l'après-guerre par le compromis historique passé entre la bourgeoisie et la classe ouvrière, au prix d'un renoncement à sa mission de révolutionner les rapports sociaux, ne tient pas. S'il est vrai que cette croissance repose, pour ses débouchés, sur le développement d'une

consommation de masse, elle le doit, en partie, à sa dynamique interne de gestion, de contrôle et de rationalisation [Duménil & Lévy (1998)], engendrant un cadre de la production appuyé sur des catégories sociales nouvelles.

La théorie de la régulation avait surestimé le rôle des salaires versés aux ouvriers en considérant la masse salariale dans son ensemble et non dans sa structure et son évolution. Elle avait sous-estimé l'activité des catégories sociales nouvelles dans le fonctionnement de la société industrielle. En effet, l'installation de la société industrielle a nécessité que les deux pôles de la production et de la consommation se mettent en phase, tant au plan économique que sociologique. La relation entre les deux a été portée par des catégories sociales issues du propre développement de cette société. Par leur importance numérique, mais aussi par leurs aspirations, elles ont produit un modèle de consommation, tout en véhiculant des valeurs qui structurèrent des comportements sociaux, au point qu'aujourd'hui, ils sont en voie d'orienter le cours du politique et de l'économique.

2. Un modèle de consommation de la société industrielle : les classes sociales et les composantes de la demande

Ainsi, la demande dans la période d'épanouissement de la société industrielle (1945-1975) tirait sa force de deux éléments, les dépenses étatiques concernant les consommations collectives (santé, éducation, logement) et le développement du marché des biens manufacturés issus de l'arrivée à maturité de l'industrie française (son développement technique et sa concentration économique). Le développement de ces deux composantes de la consommation reposa sur deux types de réponses : les services publics et l'unification du marché national associé en même temps à la construction des groupes multinationaux.

Outre la bourgeoisie et les différentes catégories d'entrepreneurs, les classes sociales associées au développement du système capitaliste sont la classe ouvrière et les classes moyennes. Le modèle de consommation pris en charge par la société industrielle a résulté, en France, des aspirations distinctes et combinées de ces deux classes, classe ouvrière et classes moyennes [Delaunay (2003), p. 135]. Ces dernières n'ont toutefois pas entretenu le même rapport au système sous l'angle de la consommation. Du côté ouvrier, on constate des revendications relatives aux conditions de travail et aux salaires. La classe ouvrière fut l'artisan de la forme économique donnée au secteur de production des biens d'infrastructure nécessaires au développement des besoins collectifs de transports et d'énergie, par les revendications sur les nationalisations (programmes du Front populaire, du Conseil national de la Résistance). En France, elle fut à l'origine des institutions politiques, au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour la prise en charge des dépenses de santé et d'éducation, d'une politique du logement. Elle poussa à la constitution d'un État-Providence fort.

Pour ce qui concerne les classes moyennes, on observe la construction d'un mode de vie visant à se détacher des valeurs de la bourgeoisie dont elles n'avaient pas les moyens de suivre le train de vie. Les classes moyennes – dans leurs couches supérieures d'abord - ont développé des stratégies pour tirer avantage de leurs positions et créer un modèle de vie adapté à leurs ressources, dont l'origine était de plus en plus salariale. Ce qui donne une unité à cette classe ou ces classes, c'est leur perception d'elles-mêmes, par leur sensibilité et leurs aspirations. C'est aussi leur position d'entre deux classes, la bourgeoisie à laquelle elles ne peuvent accéder, par leur manque de revenus et le prolétariat dont elles sont éloignées par la culture et les manières.

C'est avec les femmes de leurs classes qu'elles ont dessiné un projet de vie dans lequel a dominé la façon de consommer et d'accomplir le travail domestique [Delaunay (1994) et (2003)]. Le mouvement féministe, dans sa branche pratique, dans l'entre-deux-guerres, puis après jusqu'à 1968, a été imprégné d'idéologie positiviste, rationaliste et a cru dans le progrès,

revendiquant une reconnaissance du rôle des femmes, et demandant par conséquent à l'industrie et aux industriels de leur donner des réponses adaptées. En revanche, par ses revendications, la classe ouvrière a ouvert la voie au développement de services collectifs nécessaires à ses besoins (logement, santé, éducation, transports, sécurité). Alors que les classes moyennes cherchaient dans l'industrie des moyens de répondre à leurs besoins spécifiques d'organisation du travail domestique (impulsion donnée au développement de l'électroménager, à la modernisation de la maison et à son électrification), la classe ouvrière a pesé sur l'évolution de la société par sa dimension revendicative sur les conditions de travail et le pouvoir d'achat permettant de faire face individuellement au marché. Elle lui a imprimé la marque de son travail et de ses valeurs collectives. C'est dans le cadre de ces revendications que furent mises en place des institutions finançant des besoins vitaux pour elle. Par la suite, ces besoins ont acquis la légitimité de l'universalité, par leur extension au salariat et au-delà. Si la classe ouvrière, en France, a su mettre en place un modèle de vie fait de sécurité collective et pris en charge ou secondé par l'État, elle a laissé la place aux classes moyennes pour la partie du mode de vie reposant sur la consommation individuelle et privée. Même si la satisfaction des besoins en équipement ménager se fit avec l'encouragement de l'État à la constitution de « champions nationaux » (groupe Thomson-Brandt en 1965) [Delaunay (2003)] et au développement du secteur énergétique (électricité, gaz), pour l'essentiel, ces besoins, pris en charge individuellement, sont renvoyés, pour leur satisfaction, à la sphère du marché.

On a ainsi prêté moins attention aux changements qui se produisaient dans l'évolution de la structure du capitalisme lui-même, la façon dont a fonctionné le rapport production/consommation. On n'a pas assez souligné l'impact de l'activité autonome des classes moyennes dans la société et par conséquent l'importance de la consommation dans la dynamique de la société et les modalités de sa promotion. Mais cet oubli rejoint le deuxième point négligé dans la théorie de la régulation concernant d'autres rapports liés au fonctionnement du capitalisme : son extension dans les services et la consolidation de ce secteur. Son importance est telle qu'il est en train de remplacer l'industrie et de bouleverser les structures de la demande et l'organisation du travail. Elle accentue le rôle des classes moyennes dans la promotion d'un modèle de consommation reposant sur les services. Elle affaiblit la cohésion de l'action collective relative aux besoins sociaux. Mais elle souligne également les aspects contradictoires entre des besoins croissants en services dans la société et le caractère individuel de leur satisfaction.

II. De la société industrielle à la société de services : quel modèle de consommation et quelles modalités sociales de sa promotion?

Une telle évolution entraîne des conséquences importantes dans le mode de fonctionnement de la société, tant au point de vue des équilibres macro-économiques que dans les systèmes d'action et de représentations des groupes sociaux pour peser sur les choix de production et la façon de financer les besoins individuels et sociaux. On peut saisir ce phénomène, d'une part, en analysant l'évolution des dépenses de consommation des ménages, et l'impact sur le développement de l'économie, d'autre part, en soulignant les comportements des acteurs sociaux de la demande.

1. Transformation des dépenses des ménages :

L'examen de la structure des dépenses des ménages donne la mesure de l'évolution du modèle de consommation. Dans les pays industriellement avancés, on avait constaté l'amorce

d'une même tendance : le recul de la place accordée aux biens de base, notamment l'alimentation, et la progression des services liés au logement et aux services en général. En reprenant des statistiques historiques de trois pays dont la France, on obtient, pour les années 1950, le tableau suivant :

Tableau 3. Structure comparative des budgets familiaux ouvriers en Allemagne, aux Pays-Bas et en France au début des années 50

Pays et Années	Allemagne Occidentale		Pays-Bas		France		unité : %
	1951	1954	1951	1956	1951	1954	
Postes du Budget							
Alimentation	45,7	42,2	36,7	33,6	51,0	43,0	
Logement	9,6	9,4	7,2	8,3	11,0	15,5	
Équipement Ménager	5,4	7,8	6,0	7,1	3,5	6,4	
Habillement	14,6	13,5	12,7	12,0	9,6	9,8	
Hygiène et soins corporels	4,5	4,5	6,0	6,4	6,2	6,3	
Instruction et Culture	7,0	8,2	7,8	5,3	3,7	4,6	
Autres	13,2	14,4	23,6	27,3	15,0	14,4	
TOTAUX	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : D'après des enquêtes de consommation effectuées par les services nationaux de statistiques, citées par *Etudes et conjoncture*, 1956, n° 9, p. 864 [Delaunay (1994)]. Il s'agissait d'enquêtes effectuées auprès des ménages, ne tenant pas compte des services non marchands, concernant notamment les dépenses de santé et d'éducation.

L'analyse de la structure du budget des classes populaires mettait en évidence l'importance des dépenses d'alimentation (51 % en 1951 en France) et expliquait les difficultés du budget ouvrier à faire face aux dépenses en biens durables. L'alimentation, l'équipement ménager et l'habillement, produits de l'agriculture et de l'industrie, représentaient, en 1951, plus de 64% du budget d'un ménage ouvrier en France, un montant équivalent pour l'Allemagne et légèrement moins pour les Pays-Bas.

En prenant en compte l'ensemble des services non marchands fournis par les administrations et consommés de façon effective par les ménages, c'est-à-dire en s'appuyant sur les comptes nationaux, on dispose, actuellement, d'une série sur quarante ans d'évolution de la structure du budget des ménages, plus fidèle de la réalité, mais centrée sur une moyenne nationale, toutes catégories sociales confondues. On constate néanmoins des tendances intéressantes. La situation s'est inversée au profit des services. Ceux-ci sont devenus un des postes importants du budget des familles.

Tableau 4. Coefficients budgétaires aux prix courants, en % de la « consommation effective des ménages »

Poste	1960	1980	2000
1. Biens durables importants (auto, équipement du foyer)	6,9	8,2	6,4
2. Biens semi-durables (textiles, cuirs...)	15,3	12,6	9,6
3. Biens non durables (énergie, alimentation)	39,3	30,5	26,6
<i>Consommation de biens (1+2+3)</i>	<i>61,5</i>	<i>51,3</i>	<i>42,6</i>
4. Services	38,5	48,7	57,4
Dont : logement, loyer, entretien...	6,0	11,2	15,4
Services de santé (marchands ou non)	3,9	7,8	9,7
Transports en commun, postes et télécommunication	2,8	3,5	4,2
Autres services (marchands ou non : éducat., culture, divers)	19,3	20,7	22,2
<i>Consommation effective des ménages</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : Insee, *Quarante ans de consommation des ménages (1960-2000)*, in Gadrey (2003, p. 42)

Ce tableau serait incomplet s'il ne s'accompagnait pas d'autres : l'un qui permettrait l'analyse de la nature des biens matériels remplaçant en valeur ceux de la société industrielle, l'autre qui, en distinguant les services marchands et non marchands, séparerait ce qui relève

des dépenses à la charge des ménages et celles prises en compte par les administrations publiques et autres institutions sans but lucratif au service des ménages. On aurait alors l'indication d'une base technique nouvelle sur laquelle repose la société contemporaine, la différenciant de la société industrielle, et celle d'un mode de vie se mettant en place, lourd d'interrogations sur la manière de satisfaire les besoins ainsi mis au jour.

Pour effectuer cette analyse, on ne dispose pas de statistiques collectées dans les mêmes découpages. Aussi est-ce par une approximation que l'on énoncera quelques résultats. Un premier tableau montre la transformation de nature dans la base matérielle de la consommation. Il est complété par un autre exprimant les inégalités d'accès à la satisfaction des nouveaux besoins exprimés sur le mode individuel. Un troisième tableau montre l'importance continue de la prise en charge par l'État des besoins exprimés sur le mode collectif : reproduction et socialisation.

Tableau 5. Équipement des ménages pour quelques biens durables selon les CSP

Unité : %

Produits	Date	Expl. Agr.	Artisans, Commerç	Cadres	Prof. Interméd.	Employés	Ouvriers	Inactifs	Ensemble
Réfrigérateur	2002	99	99	99	99	98	99	86	99
Lave-linge	2002	94	94	92	93	89	92	36	91
Magnétoscope	2001	47	68	77	77	66	71	32	70
Hi-fi	2002	26	60	79	73	57	57	59	63
Répondeur	2001	19	32	56	45	35	28	22	37
Portable	2002	34	59	76	70	56	56	78	62
Internet	2002	10	19	51	32	15	11	21	23

Source : Insee

Ce tableau peut être interprété comme le changement de la base matérielle du mode de vie, passant d'une infrastructure à une autre. Les produits tels que réfrigérateur et lave-linge, typiques de l'ère de la mécanique et de l'électricité, ont été totalement intégrés à l'équipement de la maison. Leur consommation s'est diffusée à l'ensemble de la société, selon les étapes d'un modèle connu des gestionnaires : parti d'innovateurs, il est repris par les consommateurs pionniers, puis par les imitateurs et enfin les réfractaires. Il se diffuse des catégories à hauts revenus vers le reste de la population. Les progrès de productivité réalisés bénéficient, par conséquent, aux consommateurs dans un ordre chronologique qui suit l'ordre des revenus.

Au début de l'épanouissement de la société industrielle (les années 1950-60), on constate une forme de discrimination pour des biens de consommation industriels. Puis ces objets, de produits de luxe et de confort, deviennent des biens de consommation de masse, liés à un état technique et social donné de la société. De besoins-aspirations, ils deviennent des besoins-obligations [Chombart de Lawe (1875)]. Il en fut ainsi de l'équipement ménager qui commença par être un produit de luxe : en 1954, seuls 7% des ménages étaient équipés en machine à laver. Le prix de celle-ci équivalait à environ 5 mois de salaire d'ouvrier qualifié de la région parisienne [Delaunay (1994)]. On assista ensuite à son expansion rapide avec la constitution de grands groupes multinationaux et la diffusion du modèle de vie, au point que, actuellement, ne pas accéder à la possession des biens d'équipement ménager équivaut à l'exclusion de la société, ou, tout au moins, à une vie à sa marge. Des inflexions peuvent intervenir dans le déroulement de ce processus, lorsque les produits sont appropriés par des catégories sociales qui les investissent d'une valeur d'usage ou d'une charge symbolique supérieure à la moyenne. Il en est ainsi du réfrigérateur pour lequel, au départ, les catégories à hauts revenus se faisaient remarquer par un taux d'équipement élevé. L'utilité de ce produit s'étant révélée considérable, les agriculteurs se l'approprièrent et se suréquipèrent. Pour le congélateur, ils se classent parmi les premiers utilisateurs.

Les autres produits caractérisent un mode de vie lié à l'électronique et aux technologies de l'information et de la communication (TIC). La connexion à Internet en est le marqueur le plus significatif. On observe le même mouvement de diffusion de ces produits que pour l'équipement ménager classique : en 2001-2002, les cadres sont suréquipés par rapport à la moyenne (76% pour le portable et 51% pour l'Internet), ainsi que les moins de 30 ans : 86% le sont en portables et 32% sont connectés à Internet contre une moyenne nationale de 62% pour le premier produit et 23% pour le second.

Le système technique, au sens de Bertrand Gille [1998], nécessaire à l'utilisation de ces produits, repose sur l'infrastructure des TIC, se superposant à l'infrastructure antérieure du gaz et de l'électricité. De cela, on peut déduire une nouvelle base matérielle de vie, de production et d'échanges. En tant qu'éléments de l'infrastructure, ces techniques interrogent les problèmes de la propriété. Comme le dit Jeremy Rifkin [Rifkin (2000)], ce n'est plus tant la possession matérielle du produit que l'accès à son usage qui compte. Le portable ne coûte rien, mais son utilisation requiert un service de communications développé. Ce point introduit à la question de la prise en charge de ces biens et de leur accès.

Mais les statistiques ci-dessus décrivent une moyenne et non des dépenses selon les catégories sociales. Si on détaille quelques postes selon les tranches de revenus des ménages, on remarque des variations importantes d'écarts autour de la moyenne, suivant les postes.

Tableau 6. Variations de quelques postes de dépenses en fonction du revenu (1995)

Tranches de revenus/UC	Aliments	Restau	Télé, radio, magnéto	Spectacles	Vacances, week-end	Services domestiques	Soins, santé	Téléphone	Total des dépenses
42-55	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
55-67	1,05	1,12	1,03	1,11	1,35	1,98	1,19	1,00	1,14
67-82	1,08	1,66	1,01	1,24	1,85	3,34	1,25	1,09	1,26
82-100	1,14	2,67	1,49	1,70	2,68	3,90	1,68	1,20	1,51
100-130	1,17	3,32	1,62	1,77	3,91	5,73	1,74	1,28	1,73
>130	1,27	6,39	1,72	2,47	6,34	21,08	1,97	1,74	2,51

Source : [Gadrey, *op. c.*, p. 54]

UC est l'unité de consommation estimée ainsi : dans un ménage, le premier adulte considéré compte pour 1, les autres membres de moins de 14 ans pour 0,7 et les moins de 14 ans pour 0,5. L'UC est exprimé en milliers de francs. Les très faibles revenus (moins de 42 milliers de francs) n'ont pas été retenus. Pour chaque poste, l'indice de base = 1 est celui des dépenses des ménages de la plus faible tranche par unité de consommation.

Quel que soit le poste, les dépenses augmentent en fonction du revenu. Cependant, l'importance des écarts des dépenses, entre les plus faibles et les plus hauts revenus, selon les postes, varie, si l'on prend l'indice de base égal à 1 pour la plus faible tranche de revenu, de 1 à 1,27 pour l'alimentation, de 1 à 21 pour les services domestiques, en passant par l'écart de 1 à plus de 6 pour les dépenses de loisirs (sorties au restaurant et vacances, de longue ou courte durée).

D'après l'interprétation de Gadrey, les postes les plus classants montrent les écarts les plus importants entre les bas et les hauts revenus (avec un saut important lorsqu'on passe à la tranche supérieure). Ceux pour lesquels les écarts sont les plus faibles (de 1,27 à moins de 2) exprimeraient les besoins fondamentaux. On peut penser que le développement de la consommation des services ira dans le même mouvement que celui observé pour les produits de l'électroménager. Certains services sont entrés dans la vie quotidienne, au point qu'on pourrait en inférer un mode de vie auquel aspire la majorité de la population, vivant à un moment donné dans une société aux caractéristiques techniques et sociales données. Les nouveaux besoins, pour l'instant, renvoyés à la sphère de la responsabilité individuelle, relèvent du pouvoir d'achat de chacun. Nous ne qualifierons pas ces dépenses de « classantes », mais de discriminantes. Car, au seuil de la société de services, les besoins qui leur sont liés ne sont pas reconnus comme besoins fondamentaux (besoins de repos et de

loisirs, besoins d'aide à domicile, services de proximité) alors que le développement de l'urbanisation, du travail féminin et le vieillissement de la population engendreraient des réponses collectives adaptées.

Parmi les postes du budget des dépenses effectives des ménages, celui des communications présente la croissance annuelle moyenne la plus forte en volume (9,4% de 1960 à 2000) [Insee (2002)], comparée au taux annuel moyen de 6,4% pour la santé et de 3,4% pour l'ensemble, sur la même période. Tout montre l'ancrage de leur utilisation dans la vie des ménages : la quasi-totalité des cadres sont équipés de téléphone fixe (96% contre 88% à la moyenne nationale) tandis que se développe le portable. On peut en déduire l'importance des inégalités que le renvoi au marché des services de communications introduirait au sein de la population.

Parmi les autres services dont on constate l'évolution croissante, la santé et l'éducation se signalent par un niveau qui ne faiblit pas. Ces deux postes présentent la caractéristique de requérir une forte intervention de l'État, passant, dans la consommation effective des ménages, de 11% à 20%, en quarante ans.

Tableau 7. Évolution de la part dans la consommation effective des ménages de la dépense de santé et d'éducation (en prix courants) – unité : %

Postes	1960	1970	1980	1990	2000
Dépense des APU*	11,3	14,3	17,8	18,9	20,4
Dont : santé	4,1	5,9	7,7	9,0	9,7
Dont : éducation	5,3	5,9	6,2	5,8	6,4
Consommation effective	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, 2002 – APU : administration publique.

Si les ménages attribuent 2,9% et 0,5% de leur budget aux dépenses de santé et d'éducation, ces parts sont multipliées par 3,3 et 12,8 (9,7% et 6,4% du budget) en 2000, lorsqu'on fait intervenir la contribution de l'État, au titre des remboursements de la sécurité sociale et de la politique nationale d'éducation et de formation. De nouveaux besoins se sont créés, dus à des causes internes à la société industrielle : densification du tissu urbain, transformation de la famille, développement de l'espace économique et social, créant des besoins de socialisation et de contact. Ces besoins se fondent sur les services. Ils sont encore pris en charge, pour l'instant, pour certains d'entre eux, selon les modalités mises en œuvre par l'histoire sociale de la société industrielle : la collectivité. Mais ces modalités sont remises en question par leur renvoi sur le marché à travers une approche individuelle des besoins. Il convient d'interroger le comportement d'action des catégories sociales face au nouveau mode de consommation, et leur rapport à la production et au revenu.

2. Les acteurs sociaux et les moyens de satisfaire les besoins en services

La société industrielle, par les conflits touchant aux moyens de satisfaire les besoins collectifs d'une part, et les besoins pris en charge individuellement d'autre part, aboutit à des transformations économiques, techniques et sociales.

L'ensemble de ces transformations redéfinit un contenu à la production. On connaît les difficultés à appréhender, sur le plan de la consommation, les relations de complémentarité et de substitution entre les biens et les services. Le développement de la production industrielle produit des mouvements d'internalisation et d'externalisation de certaines tâches domestiques (la machine à laver internalise la majorité des travaux de blanchissage effectués jusqu'alors dans la sphère publique ou les laveries commerciales). La consommation de certains biens s'accompagne du développement de services externes (l'automobile et les assurances). Dans

l'ensemble, on peut dire que l'intensification de l'urbanisation, la dislocation des liens familiaux et la socialisation de la vie, entraînent un isolement et des risques et en même temps une recherche de sécurité, d'où l'émergence de nombreux services. D'autres services sont intégrés directement dans la consommation et n'apparaissent pas en tant que tels. C'est ainsi que les services procurés par les grandes surfaces sont consommés au moment de l'achat des produits. Ils sont intégrés dans les prix et la qualité de la consommation (liberté de choix, diminution des prix grâce au self-service, variété des produits grâce à l'industrialisation de la production et du commerce).

C'est surtout dans la production et le tissu commercial, et non seulement dans la consommation, qu'on mesure l'ampleur des changements. Les services accompagnent la production des biens matériels, à la fois dans leur conception, leur fabrication et leur mise en vente. De la même façon que le capitalisme de la phase industrielle s'est développé en se restructurant (organisation des ateliers et des bureaux), le développement des services se traduit par des réorganisations des activités des services (entre les branches et à l'intérieur des organisations du travail). Il en résulte un nouveau système productif, une nouvelle forme d'organisation du travail et une nouvelle composition de la population active, reconfigurant les contours de la demande. Le temps dans les services édicte un ordre social différent de celui qui prévalait dans la société industrielle.

La connaissance de la structure de la consommation ne fournit donc pas d'indications suffisantes sur le fonctionnement de la société. La consommation, en effet, s'inscrit dans un espace social d'acteurs et dans le temps de la production. Elle est marquée par des rapports sociaux de propriété, de pouvoir et de domination. Elle résulte d'une construction dans laquelle interviennent de nombreux acteurs, aux motivations les plus diverses. Il en fut ainsi dans l'électroménager [Delaunay (2003)]. Elle fournit, néanmoins, des informations. C'est de l'action de ces acteurs que dépendent le volume et la qualité de la consommation, la ligne de partage entre ce qui relève du secteur public ou marchand. C'est dans le changement de sa composition sociale et dans la façon dont ses différents éléments entrent en relation dans le processus de production, pour le partage des richesses créées, que l'on peut identifier la dynamique de la demande.

Toutes les analyses statistiques [Chauvel (2000)] montrent l'évolution de la composition sociale de la population avec la baisse de la composante ouvrière, la montée des employés et des divers cadres, en même temps qu'une forte réduction des mobilités sociales, mais aussi une forte mobilité professionnelle. Quel rôle chacune de ces composantes jouera dans les tendances actuelles de la demande ?

On connaît celui de la classe ouvrière dans le développement des services collectifs, nécessaires à la société industrielle. Pour l'instant, ces services continuent de constituer la base de la consommation effective des services des ménages. Le secteur public dans le soutien de la demande reste déterminant. Mais l'ouverture de l'économie à la mondialisation pousse à la privatisation de certains secteurs traditionnels comme la poste et les télécommunications. De nombreux services publics sont remis en question dans leur forme actuelle. Or on sait que la discrimination en matière de consommation des services est d'autant plus grande que les services sont renvoyés à la sphère marchande (tableau 6). La courbe des services marchands (loisirs, services domestiques, restauration) montre un net décrochement à partir des tranches de revenus par unité de consommation, à partir de 82 milliers de francs, et pour les services domestiques, à partir de 67 milliers. Avec l'unité de consommation supérieure à 130 000F, c'est l'envolée.

De nombreux besoins naissent du fonctionnement actuel du système productif (travail féminin, urbanisation, démographie), mais ils ne s'inscrivent pas, pour l'instant, dans l'exigence d'une réponse collective les reconnaissant comme besoins sociaux. Ainsi en est-il des services domestiques pour lesquels le rapport entre les bas et les hauts revenus est

maximum : 1 à 21 (tableau 6). On sait que toutes les catégories sociales y ont recours. Ce recours est très inégal, selon la nature de l'aide : en 1989, bonne et femme de ménage, constituent l'aide ménagère pour 21,3% des cadres et professions libérales contre 0,5% pour les ouvriers [Insee Première (1992)] , aide sociale ou ménagère, 6,1% pour les retraités contre 0,1% pour les cadres (*ibid.*)

Dans le même temps, certaines consommations privées sortent de la sphère domestique et sont de plus en plus prises en charge par le secteur marchand : à la restauration des cantines gérées par les comités d'entreprise des établissements à forte composante ouvrière, succède celle des petites et moyennes entreprises à forte composition féminine, organisée et financée par le ticket restaurant qui donne un semblant de choix et de liberté. Ce ticket restaurant sert souvent à financer les dîners du soir chez soi, car il est valable dans de nombreux magasins d'alimentation (épiceries, charcuterie et boucherie). Ceux-ci ont compris l'intérêt du système comme moyen de s'attirer une clientèle. Un tel système a la faveur des femmes pour lesquelles il remplit des fonctions annexes, remplaçant celle de la restauration de midi et de la convivialité collective. Les aides maternelles constituent 63% des modes de garde de la petite enfance en 1993 (51% en 1990, 57% en 2002), tandis que les haltes garderies, et les crèches parentales et familiales continuent de concurrencer les crèches collectives. L'individualisation des horaires de travail et les arrangements pour réduire les coûts de garde des enfants, en laissant aux parents le choix de la flexibilité de la durée des gardes, favorisent le développement du secteur associatif et privé dans ce domaine, amenuisant le rôle éducatif des crèches auprès des utilisatrices. A l'origine, les crèches servaient de lieu d'accueil d'enfants des classes populaires pendant le travail des mères. En son sein s'était développée une recherche pédagogique qui fit et continue à faire de la France une pionnière en la matière. Le mouvement ouvrier fit du développement des crèches, puis des écoles maternelles, une revendication essentielle. D'abord destinées aux enfants des classes populaires, crèches et écoles maternelles furent utilisées avec profit par les classes moyennes qui y trouvèrent, au lendemain de la seconde guerre mondiale, un lieu d'expérimentation pédagogique conforme à leur modèle de consommation.

Ce modèle s'est affiné avec le développement de la société industrielle et l'extension de nombreux services. L'éducation des enfants s'effectue de plus en plus à l'extérieur du foyer par les activités de loisirs et les services cultures. La famille s'est transformée. Elle est devenue un lieu de formation de l'individualité, à la fois comme être social et comme futur producteur. Les services sont devenus une composante indispensable à la constitution des individus (santé, éducation comme préparation à l'insertion socioprofessionnelle, sécurité). Laissés à l'appréciation individuelle, ils sont consommés de façon inégale, selon les catégories sociales, faiblement pour la grande masse des individus. L'accès aux services gratuits nécessite des stratégies subtiles. L'information devient un des moyens de cet accès [M. Haicault]. Or elle est inégalement répartie.

Nombreux sont les services liés aux formes actuelles de la socialisation et du travail professionnel. Pris sous l'angle de la consommation, ils sont perçus sur le mode individuel. En tant qu'usagers des services, qu'ils soient publics ou marchands, les consommateurs réagissent peu aux problèmes de leur statut, de leur organisation et de leur fourniture. Le problème des conditions de travail et de vie, du pouvoir d'achat et des services collectifs, constitua un ensemble cohérent dans les revendications du mouvement ouvrier agissant sur la demande. Alors que les services, pour fonctionner, exigent une relation étroite entre les consommateurs et les producteurs, dans la société dominée par les services, il y aurait plutôt une déconnexion entre ce qui relève de la consommation et de la production.

Conclusion

De la même façon que la classe ouvrière a pris en charge les intérêts de la société, à la fois en développant l'infrastructure industrielle (les grandes entreprises) en lui donnant la forme sociale historique adéquate (la nationalisation) et en faisant reconnaître ses besoins de reproduction (les services collectifs) comme les besoins de tous, on s'interroge sur le fonctionnement actuel de cette dualité production/consommation. Il y a actuellement une profonde contradiction entre les besoins ressentis comme individuels alors qu'ils ne sont que l'émanation d'un ordre social des besoins fondamentaux et la façon dont ils s'expriment sur le mode de la conscience de leur satisfaction. Mais une autre contradiction plus forte réside dans le fait que les formes prises par la mondialisation de l'économie menacent de jeter sur le marché bon nombre de services fondamentaux financés et gérés par la collectivité nationale. Ces services ont été l'élément moteur de l'économie et de la société et le soutien de la consommation. Ils ont constitué le ressort de la cohésion nationale, portée par une dynamique productive et idéologique grâce à la croissance qu'ils permirent et à la relative égalité d'accès à la richesse créée.

On suggère que l'une des issues possibles de ce travail soit d'explorer la configuration des groupes sociaux dans un cadre conceptuel rigoureux qui permettrait la comparaison dans le temps et l'espace. Si on pense que la croissance repose sur l'adéquation entre la production et la consommation et que celle-ci doit sa dynamique à la prise en charge par la collectivité des besoins fondamentaux, nés de la société même, on est amené à s'interroger sur le fonctionnement de la structure sociale actuelle, centrée sur le développement des services, et l'existence d'une (ou des) classe (s) porteuse(s) d'un projet de société, capable de penser la question de l'universalité de ses (leurs) intérêts et donc celle de ses (leurs) alliances. Mais on peut aussi penser que le marché – internationalisé désormais - est destiné, avec quelques légers rectificatifs, à soutenir la satisfaction de ces besoins fondamentaux parce qu'ils ne sont qu'individuels. Il resterait à le prouver, avec le risque d'une grave dislocation sociale.

Si les classes moyennes sont innovatrices en matière de mode de vie, ce que l'on sait d'elles, pour l'instant, qu'elles soient examinées sous l'angle du travail ou de la consommation, c'est qu'elles n'apparaissent pas de nature à représenter l'universel, car elles fonctionnent sur le mode de l'individualisme. Si la demande de nos jours tend à s'énoncer sous un jour individuel, elle repose toujours, pour l'essentiel, sur l'existence des services publics d'infrastructure, moteur de l'économie et de la société françaises. L'impulsion donnée ne pourra venir que des salariés de ces secteurs, en lien avec ceux qui en sont les bénéficiaires (les usagers). Pour l'instant, la liaison ne se produit pas toujours, loin de là.

L'analyse de la consommation en termes quantitatifs et qualitatifs s'avère insuffisante pour comprendre la dynamique de la demande dans le rapport à la production. Elle devrait se compléter par celle de son impact sur l'infrastructure et les modalités de l'accès à cette infrastructure, celle des conflits fondamentaux qui se nouent dans le travail pour le partage des richesses et pour la reconnaissance des besoins sociaux fondamentaux. Une analyse de la régulation nécessiterait, de façon complémentaire, celle, sociologique, de la construction de l'espace social de la demande, de ses acteurs et de leurs positions dans le système productif, et celle, politique, de l'État et de la nation.

Bibliographie

- Aglietta M (1997)., *Régulation et crise du capitalisme, l'expérience des Etats-Unis*, Paris, édit. O. Jacob. (1^{ère} édition : Calmann-Lévy, 1976).
- Bonnet M. et Bernard Y. (eds.) [1998], *Services de proximité et vie quotidienne*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Boyer R. et Mistral J. (1978), *Accumulation, inflation, crises*, Paris, PUF.
- Boyer R. et Coriat B. (1984), *Marx, la technique et la dynamique longue de l'accumulation*, Paris, Working Papers du Cepremap, n° 8414, mai, doc. ronéoté, 63 p.
- Castel R. (1995), *La métamorphose de la question sociale, une chronique du salariat*, p. 369, note n° 2, Paris, Fayard.
- Castels M. [1998], *La société en réseaux*, Paris, Fayard.
- Chauvel L [2001], « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, octobre, p. 315-358.
- Chombart de Lawe P.-H. (1956), *La vie quotidienne des familles ouvrières*, Paris, Les éditions du CNRS.
- Chombart de Lawe P.-H. (1975), « Les intérêts contre les besoins : la double nécessité », *La Pensée*, n° 180, avril, p. 129-139.
- Delaunay J.C. [1984], *Salariat et plus-value en France depuis la fin du XIX^e siècle*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Delaunay J.-C. [1986], « Question posées à la théorie dite de la "régulation monopoliste" », *Economies et sociétés*, n°5, mai, p. 209-231 (série Régulation, n°2).
- Delaunay Q. [1994], *Histoire de la machine à laver*, Presses Universitaires de Rennes.
- Delaunay Q. [2003], *Société industrielle et travail domestique, l'électroménager en France (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Coll. Logiques Sociales, L'Harmattan.
- Duménil G. et Lévy D. [1998], *Au-delà du capitalisme ?*, Paris, Presses universitaires de France.
- Durand J.-P. (eds.) [1993], *Vers un nouveau modèle productif ?*, Paris, Syros.
- Gadrey J. [2003], *Socioéconomie des services*, Paris, La découverte.
- Gille B. [1998], *Histoire des techniques*, Paris, La Pléiade.
- Haicault M. [1995], « La tertiarisation des activités parascolaires », in J.C. Kaufmann, *Faire ou faire faire*, p. 109-121, Presses Universitaires de Rennes.
- Insee [1992], « Radioscopie du budget des ménages », *Consommation et modes de vie*, n° 46, décembre.
- Insee [2002], « La consommation des ménages depuis 40 ans », *Insee Première*, n° 832, février.
- Insee [2003], *Annuaire statistique de la France*, Paris, Insee.
- Kaufmann J.-C. [1995], *Faire ou faire faire*, Presses Universitaires de Rennes.
- Lefebvre H. [1946, 1961, 1981], *Critique de la vie quotidienne*, t. I à III, L'Arche Éditeur Paris.
- Kuhn T.S. (1983), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Champs Flammarion (1^{ère} édition : 1962, The University of Chicago).
- Rifkin J. [2000], *The Age of access*, Jeremy P.Tatcher/Putman, New-York.
- Sellier F. (1979), *Les salariés en France*, Paris, PUF.
- Tocqueville (A. de) (1963), *De la démocratie en Amérique*, Paris, Union générale d'éditions, coll. 18/18 (1^{ère} édition : 1835).